DOSSIER DE DEMANDE DE FINANCEMENT

AU TITRE DES MANIFESTATIONS DIVERSES - MD

PROJET SUR EXERCICE 2018 (à compléter)

La demande de financement devra être antérieure au commencement de l'exécution du programme d'action ou de l'opération pour lequel le dossier est déposé et doit comprendre les éléments suivants :

Pièces à fournir

POUR TOUS LES DEMANDEURS

- ☐ **Courrier de demande de financement** adressée à Mme la Présidente de la Région Occitanie
- ☐ **Fiche d'identification** du demandeur (à compléter)
- ☐ **Attestation sur l'honneur** dûment remplie (à compléter)
- ☐ **Descriptif de l'opération** (à compléter)
- ☐ **Budget prévisionnel uniquement de la manifestation** (à compléter)
- ☐ **Bilan financier et moral** de la manifestation sur l'année précédente (si renouvellement)
- ☐ **Relevé d'identité bancaire (RIB)** si première demande

Doivent également joindre :

LES ORGANISMES PUBLICS

- ☐ **Délibération** autorisant l'exécutif à solliciter un financement
- ☐ **Liste des membres** de l'assemblée délibérante, du Conseil d'Administration ou du bureau en vigueur

LES ORGANISMES PRIVES TYPES ASSOCIATIONS (loi 1901)

- ☐ Numéro de **SIRET** obligatoire pour toute demande de subvention
- ☐ **Copie des statuts** de l'association en vigueur datés et signés (uniquement si première demande) accompagnée de la liste des membres du Conseil d'Administration ou du bureau
- ☐ **Attestation de non assujettissement à la TVA** (à compléter)
- ☐ **Récépissé de déclaration** en Préfecture (ou extrait au Journal Officiel) si première demande et/ou changement d'adresse du siège de l'association

Pour rappel :

Demande éligible : l'organisation d'une manifestation précise et ponctuelle d'envergure régionale ou départementale se déroulant sur le territoire régional.
Ne sont pas éligibles : le fonctionnement annuel, les programmations annuelles, les frais de participation à des évènements, les fêtes votives et les fêtes de la musique du 21 juin.

Dossier à adresser par courrier à :

Madame la Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Hôtel de Région – 22 boulevard du Maréchal Juin – 31406 TOULOUSE CEDEX 9

PARTIE I - IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

1- Personne morale

☐ Organisme public

☑ **Organisme privé**

Nature / statut juridique : Association à but non lucratif

Nom de la structure (avec sigle si présent) : OSADOC pour Orchestre Symphonique Amateur D'OCcitanie

Numéro de SIRET (obligatoire) : 808.207.161.00023

Date de création : 12 juillet 2014

Régime TVA (document ci-après à compléter)

☐ **Assujetti**

☑ **Non assujetti**

☐ **Partiellement assujetti au taux de _____%**

2- Coordonnées de l'organisme

	Coordonnées
Adresse complète du siège social	1 Place Jean Jaurès (Sis à Mairie de Grabels) 34790 Grabels
Président(e) ou autres (à préciser) Nom et prénom Téléphone(s) Mail	Boulanger Daniel Président 0612043207 osadoc@free.fr
Référent(e) dossier Nom et prénom Téléphone(s) Mail	Albert Isabelle 0615118429 albertisa@wanadoo.fr

ATTESTATION DE NON ASSUJETTISSEMENT A LA TVA

Je soussigné (e) *(indiquez le nom et le prénom) Boulanger Daniel*

Agissant en qualité de *(indiquez la fonction) Président de l'association OSADOC*

Déclare, que l'organisme *(indiquez le nom) Association OSADOC*

Objet de la présente demande : Fonctionnement du séjour musical orchestral et des 6 concerts 2018.

☑ N'est pas assujetti à la TVA

☐ est assujetti à la TVA
Si oui,

- récupère la TVA
- ne récupère pas la TVA

Fait à Cournonterral

Signature

Cachet de l'organisme

OSADOC
Orchestre Symphonique
Amateur D'OCcitanie

*

PARTIE II - DESCRIPTIF DE L'OPERATION

1- Identification de l'opération

Fonctionnement de l'opération

☐ Nouveau projet

☑ **Renouvellement d'un projet**

Si c'est le cas, subvention régionale obtenue en 2018 de **4500 €**

2- Objet de la demande

Intitulé de l'opération :

Organisation d'un séjour préparatoire d'éducation à la pratique musicale amateur en orchestre symphonique, suivi d'une tournée de six concerts en partenariat avec six communes en territoire rural et/ou peri-urbain en occitanie (communes renouvelées tous les ans).

Localisation : Thézan les Béziers / Puisserguier / Combaillaux / Fabrègues / Montferrier / Perret.

Date de début et fin de l'opération : du 16/04/18 au 29/04/18

Description du projet :

Notre projet a consisté à élaborer un projet musical attrayant, tonique et ambitieux, la phase de recrutement et l'organisation de deux journées de répétitions préparatoires (Cournonterral et Capestan) qui ont lieu en janvier puis en mars.

Puis à faire suivre un entraînement intensif pendant une semaine en hébergement complet à Sète à 55 jeunes musiciens (et moins jeunes) niveau « fin de cycle 2 cycle 3 », sans aucun autre critère de distinction que le niveau. *

De telle sorte qu'à l'issue du stage ses 55 musiciens amateurs, grace à la qualité de l'accompagnement des sept musiciens professionnels qui les cadrent et encadrent, soient en capacité de se produire six fois d'affilées en concert face au public (pour qui les entrées sont gratuites) dans les six communes partenaires de notre démarche pour l'année 2018. Concert de belle facture véritable usine à « souvenirs » concourant au développement de la maîtrise technique artistique mais également au développement de la confiance en soi.

* Il est très important de noter que depuis le premier jour de notre recréation dans l'association osadoc et comme nous le faisons depuis toujours grâce aux subventions nous arrivons à faire de telle sorte qu'un séjour dont le prix normal serait de 760 € par participant ne leur revienne au final qu'à 310 € en moyenne. Il va de soi que notre activité ne fait aucune ombre à quelques structure privée que ce soit, puisque une formule comme la nôtre, très ramassée dans le temps et avec des modalités organisationnelles et fonctionnelles aussi spécifiques, n'a pas d'équivalent à ce jour.

Objectifs recherchés :

1-produire un spectacle de qualité où les spectateurs se régalent une heure durant à écouter les huit pièces qui composent le programme musical.

2-participer à la diffusion culturelle sur notre territoire tant en secteur peri-urbain qu'en secteur rural.

3-Amener nos jeunes musiciens à jouer d'un instrument de musique dans le cadre d'une pratique collective de très haut niveau…

4-promouvoir la création d'un compositeur régional auquel nous avons passé commande (cette année c'est Luc Marty qui nous a composé si je mourrais là-bas pour les commémorations de la première guerre mondiale) et qui vient compléter les sept pièces que nous avons cherchées dans le répertoire de musique le plus éclectique possible comprenant autant de la musique de film,que de la variété symphonique ou encore de la musique de jazz symphonique ou des pièces de musique classiques.

5-éduquer nos musiciens amateurs en améliorant leur capacité et leur goût à la pratique musicale en orchestre.

6- établir, à l'image d'une épissure, un lien fort entre les musiciens amateurs et la pratique qu'ils ont de leurs instruments, leurs professeurs, leur école locale ou départementale d'enseignement musical et la pratique en orchestre symphonique amateur (encadrée) face au public. (Le tout dans un environnement de franche camaraderie de travail collaboratif et d'exigence musicale).

Nombre de participants : 55 musiciens peintes amateurs plus sept musiciens professionnels soient au total 62 musiciens sur scène lors des concerts.

Estimation du public attendu : pour des représentations publiques attirant près de deux 2001 2300 spectateurs avec le soutien direct des six communes partenaires et le soutien direct de plus d'une trentaine d'écoles et/ou de conservatoire de musique sur les quelques 1000 que compte notre territoire régional.

3- **Budget prévisionnel** (à compléter ci-après)

Coût total prévisionnel de l'opération : 41.900 €

Total des aides publics sollicitées : 22.900 € dont Région : 4.500 €

Financement externe : 4000 €

Autofinancement : 15.000 €

Renseignements :

Mme MARTIN (rédacteur en chef) : 05 61 33 51 24

Mme BOUSQUET (assistante administrative) : 05 61 33 54 67

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION

Les charges sont présentées (enlever la mention inutile) : HT TTC

Si l'organisme est assujetti à la TVA pour l'opération, les dépenses doivent être présentées HT.

A LIRE ATTENTIVEMENT

! Ne remplir dans la partie charges directes que les charges inhérentes au projet, directement calculables.

La colonne relative à la détermination des dépenses éligibles ne doit pas être complétée par le demandeur. Elle sera complétée par le service instructeur.

Le total doit être équilibré entre les charges et les produits.

CHARGES		
	Description	**Montant des charges**
60	**Achats**	**700**
	Achats d'études et prestations de services	220
	Achats de matériel, équipement et travaux	480
	Achats matières et fournitures	
	Autres achats	
61	**Services extérieurs**	**897**
	Sous traitance générale	
	Locations	
	Entretien et réparation	
	Primes d'assurance	
	Etudes et recherche	
	Divers	897
62	**Autres services extérieurs**	**22310**
	Personnel extérieur	
	Rémunération d'intermédiaires et honoraires	2070
	Publicité, publication et relations publiques	3257
	Transport de biens, transports collectifs de personnes	
	Déplacements missions et réceptions	16983
	Frais postaux et télécommunication	
	Services bancaires	
	Divers	
63	**Impôts et taxes**	**619**
	Impôts et taxe sur rémunération	619
64	**Charges de personnel**	**16741**
	Rémunération des personnels	9637
	Charges sociales	7104
	Autres charges de personnel	
	Autres charges	**633**
	Défraiement arrangeur et ténor	**633**
	TOTAL CHARGES (1+2)	**41.900 €**
	le 15/12/2018	

PRODUITS	
Origine	
Subvention Région	4500
Autres subventions publ.	**18400**
Etat	**3000**
DRAC	3000
Europe	0
FEDER	
FSE	
FEADER	
Autres	
Départements	**4000**
CD34	4000
Communes et interco	**6400**
Métropole	0
Partenaires + Grabels	6400
Autres organismes publics	**5000**
CDC	5000
Financements externes	**4000**
CE DTSI	3500
Autres produits	**500**
Divers dons	500
Autofinancement	**15000**
TOTAL PRODUITS	**41.900 €**
Cachet et signature	

OSADOC
Orchestre Symphonique
Amateur d'Occitanie

PARTIE III- ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) Daniel Boulanger, en qualité du signataire et représentant légal (ou signataire avec délégation du représentant légal), sollicite une aide de la Région destinée à la réalisation du programme d'actions ou de l'opération intitulée «Fonctionnement du séjour musical orchestral et des 6 concerts 2018 ».

Rappel du montant de l'aide régionale sollicitée : 4.500 €,

Pour un coût total de l'opération de 41.900 € net de TVA. (Soit une aide demandée de 10,7% du coût global de l'opération)

J'atteste sur l'honneur :

- L'exactitude des renseignements de la demande de financement et du budget prévisionnel du programme d'actions ou plan de financement de l'opération,
- Que les dépenses mentionnées dans le plan de financement ou budget prévisionnel s'appuient sur des résultats de consultations d'entreprises, ou si le projet ne donne pas lieu à un marché public, sur des devis, factures pro-forma…
- La régularité de la situation fiscale et sociale,
- Ne pas avoir sollicité d'autres ressources publiques et privées que celles présentées dans le présent dossier,
- Ne pas faire l'objet d'une procédure collective (ex : redressement, liquidation…) liée à des difficultés économiques, et ne pas être considéré comme une entreprise en difficulté au regard de la réglementation européenne des aides d'Etat,

Je m'engage à respecter les obligations suivantes :

- Fournir toute pièce complémentaire jugée utile pour instruire la demande et suivre la réalisation de l'opération ou du programme d'actions,
- Informer le service instructeur en cas de modification du programme d'actions, de l'opération ou de son déroulement (ex : période d'exécution, localisation de l'opération, engagements financier, données techniques…) y compris en cas de changement de ma situation (fiscale, sociale…), de ma raison sociale, etc.
- Informer la Région de tout changement dans ma situation juridique, notamment toute modification des statuts, dissolution, fusion, toute procédure collective en cours et plus généralement de toute modification importante susceptible d'affecter le fonctionnement de la personne morale (ou physique).
- Respecter les règles de commande publique, pour les organismes soumis à l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015
- Tenir une comptabilité pour tracer les mouvements comptables de l'opération
- Dûment justifier les dépenses en cas d'attribution du financement
- Faire état de la participation de la Région en cas d'attribution du financement
- Me soumettre à tout contrôle technique, administratif, comptable et financier, et communiquer toutes pièces et informations en lien avec le programme d'actions ou l'opération.

Le non-respect de ces obligations est susceptible de conduire à un non-versement ou un reversement partiel ou total du financement régional.

Fait à Cournonterral, le 15 décembre 2018

Cachet et signature du demandeur (représentant légal ou délégué)

OSADOC
Orchestre Symphonique
Amateur D'Occitanie